

CERTIBIOCIDE «DÉSINFECTANT»



PUBLIC CIBLÉ :

Professionnels amenés à utiliser, vendre ou acheter certains Types de Produits biocides destinés aux professionnels : Désinfectants et produits Algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux (TP2), des produits d'hygiène vétérinaire (TP3), des produits destinés à être en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (TP4)



DÉLAI D'ACCÈS À L'ACTION DE FORMATION :

2 mois sous réserve du nombre de personnes



FRAIS PÉDAGOGIQUE :

Aucun



TARIFS :

Tarif individuels : 175€

Tarif de groupes : Nous consulter



EFFECTIF PAR SESSION :

12 personnes



DURÉE :

1 jour (7 heures)

CODES :

RS 6440

Nom du certificateur : Ministère de la Transition Écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2029



PRÉ REQUIS :

Maîtriser la langue française
Manipuler l'informatique
Avoir un identifiant France Connect



OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES :

- Connaître et respecter les consignes et la réglementation relative aux produits biocides
- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides (sur la santé et sur l'environnement)
- Elaborer des stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides, trouver des alternatives dans le cadre d'une lutte intégrée
- Savoir gérer les déchets, respecter les règles de gestion concernant l'élimination et le stockage des déchets



MODALITÉ DE VALIDATION :

Evaluation certificative

- Evaluation finale pour l'obtention du certificat : QCM de 30 questions



CONTENU DE FORMATION :

- Rappel sur les formalités administratives pour l'obtention du Certibiocide Désinfectants
- Appréhender la réglementation concernant l'utilisation des produits biocides
- Trouver des pratiques qui limitent l'utilisation des désinfectants
- Appliquer les mesures de prévention des risques pour l'environnement



CONTACT :

Secrétariat CFPPA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfppa.borgo@educagri.fr



PLAN ET MOYEN D'ACCÈS :

L'établissement est desservi

*Par le réseau routier cf «Google maps» lycée agricole Borgo

*Par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).



HANDICAP :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Diaporama support, échanges entre les participants, analyse de pratiques et résultats d'essais, illustrations par des exemples en lien avec les situations rencontrées par les participants.

Statistiques :



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluation finale pour l'obtention du certificat : QCM de 30 questions, Seuil de réussite 20 /30. Si non validation : possibilité de formation complémentaire de consolidation des compétences de deux heures.



FINANCEMENT ET MODES DE REMUNÉRATION :

Le financement peut être assuré par :

Vos propres fonds

Une prise en charge par votre OPCO

Une prise en charge par votre employeur

Une prise en charge par France Travail ou la Région



CONDITION D'INSCRIPTION :

Dossier d'inscription complet

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique